

Avis 2022/24 sur les contrats SNCB et Infrabel



©

Cet avis est écrit en « Facile à lire et à comprendre » (FALC).
Les personnes qui veulent plus d'explications,
peuvent téléphoner au CSNPH.

Objet :

La SNCB et Infrabel sont les sociétés
qui s'occupent des voyages en train en Belgique.

Le gouvernement belge, la SNCB et Infrabel ont écrit
des documents qui expliquent comment la SNCB et
Infrabel vont travailler pendant dix ans.

INFRABEL

NMBS **B** SNCB



L'avis du CSNPH :

1. Il faut que Infrabel et la SNCB proposent
des services accessibles à tout le monde,
même si on a un handicap.

Par exemple : pouvoir acheter un ticket de train
au guichet ou sur internet facilement
ou encore pouvoir demande de l'aide facilement
pour pouvoir monter dans un train.



2. La SNCB et Infrabel doivent avoir assez d'argent de l'Etat belge pour pouvoir faire tout ça.



3. Les règles doivent être les mêmes partout en Belgique.

4. Il faut rendre toutes les gares et les arrêts de trains accessibles. Ça veut dire que tout le monde doit pouvoir prendre le train sans aucun problème.



5. Il faut avoir une aide pour les personnes avec un handicap dans toutes les gares et à tous les arrêts de trains.

Le CSNPH demande aussi :

- D'avoir toujours un guichet ouvert dans chaque gare, même en soirée et les weekends. Un guichet, c'est un bureau avec quelqu'un qui vend des tickets de train.
- De proposer d'autres solutions pour acheter un ticket de train, et pas seulement sur internet.



- De nouvelles machines facile à utiliser pour prendre un ticket de train.

© Ce logo a été fait par [Inclusion Europe](#)